

Le service social auprès des malades

Le service social a pour mission de conseiller, d'orienter et de soutenir les patients, leur famille et leur entourage en cas de difficultés liées à une hospitalisation ou une consultation.

Si votre état de santé entraîne des difficultés, vous pouvez rencontrer une assistante sociale

L'assistante sociale

Chaque service de soins a une assistante sociale référente.

Son rôle est de vous aider :

- face aux difficultés financières, administratives, familiales ou professionnelles rencontrées du fait de votre hospitalisation ;
- de vous informer sur vos droits et les différentes aides dont vous pouvez bénéficier, et de vous accompagner dans vos démarches ;
- de faciliter et de préparer votre sortie.

Le service social peut intervenir à la demande des malades et/ou de leurs familles, de leur entourage, des équipes médicales et soignantes, de partenaires extérieurs ou de sa propre initiative.

Pour rencontrer une assistante sociale, vous pouvez vous adresser à l'équipe soignante du service pour obtenir un rendez-vous ou contacter directement le service social.

L'équipe

Elle est composée d'un cadre socio-éducatif, de 15 assistantes sociales et 3 secrétaires.

Accueil physique et téléphonique :

Hôpital Chubert : secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 9H00 à 17H00 : 02.97.01.40.45.
Hôpital du Pratel : secrétariat ouvert le lundi, mardi et jeudi de 9H00 à 17H00 : 02.97.29.21.30.

En dehors des horaires d'ouverture il est possible de laisser un message sur le répondeur du service. Votre demande sera prise en compte dans les meilleurs délais.

VOIR AUSSI

 [Pour plus d'informations sur vos droits, cliquez-ici](#)